

OFFRE D'EMPLOI

Mairie de VALSERHONE  
34 Rue de la République, BP 618  
BELLEGARDE SUR VALSERINE  
01206 VALSERHONE Cedex

Service Ressources Humaines  
Tel : 04.50.56.61.30  
Fax : 04.50.48.35.32  
Mail : recrutement@valserhone.fr

Siret : 200 083 863 000 15  
Code NAF : 8411Z

Contacts :  
A. BARILLOT, D.G.S

CARACTERISTIQUES DU POSTE

***Intitulé du poste :***

***La commune VALSERHONE***

***Commune nouvelle depuis le 01 Janvier 2019 regroupant les communes historiques de Bellegarde sur Valserine, Chatillon en Michaille et Lancrans, 17000 habitants, recrute :***

**ATSEM (H/F)**

L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Il peut aussi avoir des missions d'accueil de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. En outre, il peut assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés

**MISSIONS GENERALES :**

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmettre les informations ;
- Participer aux projets éducatifs.
- Encadrement des enfants avant, pendant et après le repas

## **ATTRIBUTIONS PONCTUELLES OU SPECIFIQUES :**

Lors du temps de restauration scolaire : encadrer les enfants au cours du repas ; mettre en place des activités adaptées au temps du midi.

Prendre en charge les enfants avant et après le repas, avant et après l'école.

Accompagner les enfants à la sieste.

Participer aux temps périscolaires et extrascolaires

## **MARGE D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :**

- Travail sous délégation du chef de service de police municipale
- Application stricte des pouvoirs de police du maire
- Suivi et évaluation des activités par le responsable hiérarchique
- Le non-respect du cadre réglementaire et/ou l'outrage passement des prérogatives peuvent entraîner des sanctions administratives et pénales
- Une mauvaise qualité de la relation avec la population, une rupture du dialogue, des écarts de langage ou de comportement, une absence de neutralité dans la gestion et le suivi des situations peuvent constituer des fautes professionnelles car portant atteinte à l'image de la collectivité.

## **PROFIL**

### **CAP PE Petite Enfance ou AEPE Accompagnement Educatif de la Petite Enfance TITULAIRE DU CONCOURS D'ATSEM**

Identifier les besoins des enfants à partir de 2 ans

Accompagner l'enfant dans ses apprentissages scolaires au quotidien et l'apprentissage de son autonomie

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire,

Préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant

Participer et/ou animer des activités sous la responsabilité de l'enseignant

Fabriquer des éléments éducatifs simples

Appliquer le protocole d'entretien

Gérer les matériels éducatifs et le stock des produits d'entretien

Mettre en œuvre un programme de travail en fonction des besoins des enfants de la collectivité

### **. Qualités professionnelles et organisationnelles :**

Devoir de neutralité

Discrétion

Etre affirmé sans être autoritaire

Avoir le sens des responsabilités

Etre rigoureux et méthodique

Etre organisé et ordonné

Savoir travailler en équipe et en transversalité

Savoir évoluer et mettre à jour ses connaissances

Savoir reconnaître les priorités.

### **. Qualités relationnelles et de communication :**

Qualités relationnelles avec les enfants et les enseignants

Adaptabilité et polyvalence  
Patience et pédagogie  
Savoir communiquer et transmettre des informations  
Langage adapté  
Maîtrise émotionnelle  
Qualité relationnelle  
Etre aimable et poli

#### TYPE DE CONTRAT

Emploi permanent  
Statutaire ou contractuel de droit public.  
Rémunération statutaire + régime indemnitaire  
Temps de travail : Temps complet annualisé  
(Temps scolaire + impossibilité de prendre des congés hors temps scolaire)  
Date de prise des fonctions : dès que possible

#### MODALITES DE RECRUTEMENT

**Contacts : CV et LM à Service RH – Pôle recrutement, Mairie de VALSERHONE, 34 RUE DE  
LA REPUBLIQUE- BELLEGARDE SUR VALSERINE 01200 VALSERHONE**  
Courriel : [recrutement@valserhone.fr](mailto:recrutement@valserhone.fr)